



## 5<sup>e</sup> JOUR DE MOBILISATION POUR LE MAINTIEN D'UN SERVICE DES ILLUSTRATEURS SONORES SUR LES ÉDITIONS NATIONALES

Après cinq jours de grève pour réclamer le maintien d'un service d'illustration sonore, l'intersyndicale CFDT-CGC-CGT-FO-SNJ-UNSA déplore l'attitude de déni de la direction. Interrogée hier sur l'ouverture de négociations et le silence de la direction au quatrième jour de grève et près d'un mois après le dépôt du préavis, la DRH de France Télévisions, Laurence Mayerfeld, affirme ne « *pas vouloir discuter avec un collectif en grève* ». Elle laisse entendre que sa porte ne sera ouverte... qu'à l'issue du mouvement !

Quel manque de considération pour les salariés qui se mobilisent depuis le 4 janvier et pour les six organisations syndicales qui les appuient !

Pourquoi ne pas dialoguer avec un collectif attaché à la qualité de l'antenne, avec des équipes de France Télévisions solidaires de leurs collègues illustrateurs sonores ?

Pourquoi ne pas entendre les centaines de personnes qui appuient cette mobilisation, que ce soit à travers une pétition en ligne, ou via les textes des SDJ de France 2 et France 3 qui demandent à Laurent Guimier de retirer son projet ?

Concernant l'attitude de la direction pendant cette semaine de grève, l'intersyndicale s'associe à l'indignation d'une centaine de collègues qui viennent d'adresser, ce vendredi 8 janvier, une [lettre ouverte à la présidente de France Télévisions](#), Delphine Ernotte-Cunci.

L'intersyndicale dénonce les tentatives d'intimidation de la direction, qui diffuse auprès des grévistes des messages du type « *attention, tu te mets en faute si tu reprends la grève, il n'est pas possible de sortir et revenir dans une grève illimitée* ».

Sur quels fondements juridiques la direction interdit-elle à des salariés de se déclarer à nouveau gréviste lors d'un mouvement étalé sur plusieurs jours ?

En dépit de ces postures managériales, et du manque d'écoute de la direction, nous sommes toujours déterminés à obtenir le maintien d'un service d'illustration sonore.

Nous demandons également au directeur de l'Information, Laurent Guimier, de mettre en place une réflexion sur l'illustration sonore dans nos éditions, en associant les salariés concernés et les organisations syndicales.

Nous souhaitons qu'à cette occasion, tous les aspects essentiels d'une telle réforme (les conséquences sur l'emploi, la qualité de l'antenne, les conditions de travail) soient abordés en toute transparence et avec sincérité, dans le respect d'un dialogue social digne du Service Public.

Paris, le 8 janvier 2021